

Mercredi 19 décembre 2018

Alors que se réunissent aujourd'hui le Comité technique ministériel qui s'exprimera sur les dotations académiques et le Conseil supérieur des programmes qui se prononcera sur les nouveaux programmes du lycée, faisons entendre nos revendications pour dire NON à la réforme du lycée et aux suppressions de postes, non à l'augmentation des effectifs, diminution des dédoublements, multiplication des tâches...

Dans notre académie, la marge académique sera sans doute abondée cette année dans les lycées pour éviter trop de suppressions de postes d'un coup. Mais qu'advient-il de celle du collège qui diminue à chaque rentrée depuis la mise en place de la réforme en 2016 ? C'est ce mercredi que sera allouée à chaque académie sa dotation globale. Cela prend d'autant plus de sens que le ministre cherche à nous faire taire via un article de la loi sur l'école de la confiance qui vise à interdire toute critique de l'institution par les enseignants.

Dans les lycées, les chefs d'établissements ont reçu les spécialités retenues pour la rentrée prochaine. Certains chefs d'établissement les ont communiquées aux enseignants tandis qu'ailleurs la rétention est encore de mise. Une première analyse s'impose :

Les sept spécialités de base ne seront pas proposées dans tous les établissements. Il est clair que les lycées les moins attractifs seront les grands perdants comme dans toutes les autres académies, en contradiction totale avec les discours.

Partout la réalité budgétaire et nocive de la réforme prend corps :

-**diminution du nombre d'heures** (par la diminution de l'offre de formation et/ou par les économies d'échelle permises par un seul tronc commun) et donc **compléments de service voire suppressions de postes** dans certaines disciplines (parfois connus tardivement, en fonction des vœux des élèves de seconde du dernier trimestre qui détermineront l'ouverture ou non de certains groupes de spécialités). Le mouvement intra-académique, déjà très contraint dans de nombreuses disciplines, va l'être encore davantage et les suppressions de postes sur plusieurs établissements, déjà en progression avec la réforme du collège, vont encore se multiplier.

-la perspective d'**emplois du temps pénibles** (certaines directions ont déjà annoncé que les vœux pour les emplois du temps ne pourront plus être honorés), notamment liés aux mutualisations des spécialités qui créeront des barrettes entre établissements.

-la **concurrence entre dédoublements/options/AP, et options entre elles**, tout cela devant être financé sur la marge de 8h. Nous sommes inquiets sur l'avenir des sections européennes qui, si elles sont maintenues, reste bien sombre quant aux modalités de leur financement (financement fléché nationalement? académiquement? à prendre sur la marge également?)

-**orientation précoce et déterminée en fonction du lycée** : l'orientation se fera dès la 3^e pour de nombreux lycéens affectés dans des lycées où n'existera qu'une offre réduite de formation, dès la seconde pour les autres qui auront à choisir 3 spécialités au 3^e trimestre. Rappelons que les changements d'établissements ne faciliteront pas les conditions d'apprentissage des élèves : les textes prévoient pour les élèves qui désirent suivre une spécialité autre que celles de l'établissement soit un enseignement mutualisé soit un enseignement à distance. Rappelons aussi que le texte prévoit que les secondes feront des vœux de spécialité auxquels l'établissement essaiera de répondre dans la mesure de ses possibilités (en termes de place, en termes d'emploi du temps). Tous les lycéens ne choisiront donc pas leurs spécialités. Rappelons que la ministre de l'enseignement supérieur refuse que soient communiqués les

critères de sélection de l'enseignement supérieur : les secondes feront donc leur choix de spécialité à l'aveugle, sans savoir quelles spécialités seront déterminantes pour être retenu ici ou ailleurs. Les inégalités entre lycées vont encore se creuser : le bac, à 50% local, n'aura plus la même valeur en fonction du lycée.

-évaluation permanente des élèves : puisqu'il faudra non seulement les évaluer en première et en terminale par CCF (contrôle en cours de formation, sorte de « partiels ») en plus des épreuves anticipées et des épreuves terminales, mais il faudra aussi les noter pour le contrôle continu. Le droit à l'erreur n'est plus permis et pour de nombreuses disciplines c'est la fin d'un horizon commun à atteindre en termes d'objectifs de contenus comme de méthodes puisqu'il n'y aura plus d'épreuves nationales.

Cette réforme s'attaque à notre métier. Cette réforme se donne les oripeaux du choix et de l'épanouissement de l'élève alors même qu'elle va aggraver la hiérarchie entre les lycées ce qui va encore peser sur élèves de 3^e comme sur les lycéens qui se vivront comme relégués dans certains lycées, alors même qu'elle va réduire le champ des possibles pour de nombreux élèves et renforcer les inégalités sociales et territoriales.

Il est temps de contrer par la mobilisation une communication certes habile, mais qui ne trompe plus grand monde. Les parents d'élèves partagent désormais souvent nos craintes, et reconnaissent que notre analyse du dispositif Parcoursup était la bonne. Il est pourtant reconduit à l'identique, ou presque, après le succès qu'il a été...

Pour le SNES-FSU, c'est :

- ▶ NON aux suppressions de postes ;
- ▶ NON aux classes surchargées, en collège comme en lycée ;
- ▶ NON aux heures supplémentaires, et aux pressions pour les imposer ;
- ▶ NON aux réformes Blanquer du bac, du lycée, de Parcoursup ;
- ▶ NON aux nouveaux programmes de lycées, élitistes et idéologiques ;
- ▶ NON à la suppression des CIO ;
- ▶ NON à la dévalorisation salariale ;
- ▶ NON aux attaques contre le statut !

La mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier dès la rentrée !